

# GUIDE DE FONCTIONNEMENT

2017-2018



113 chemin Vanier, Gatineau (QC) J9H1Z2

Tél : (819) 685-2635 poste 803791 Télécopieur : (819) 685-2638

Courriel : [sdg.rapides-deschenes@cspo.qc.ca](mailto:sdg.rapides-deschenes@cspo.qc.ca)

Technicien responsable : **Jean Hubert**

*Résolution : 003-PV\_CE2016\_06-14-05*

# Mission du service de garde

Veiller au bien-être général des élèves et poursuivre dans le cadre du projet éducatif de l'école.

Le service de garde les trois Soleils est dédié entièrement aux enfants afin de leur procurer un environnement sécuritaire, attrayant, motivant, agréable qui leur permettra au travers de nombreuses activités tant éducatives que ludiques de s'épanouir pleinement, d'apprendre, de grandir, d'évoluer avec la complicité d'une équipe d'éducatrices et éducateurs dévoués. En plus de promouvoir le développement global des enfants dans toutes les sphères du développement - socio affective, morale, langagière, intellectuelle, physique et motrice, nous veillons consciencieusement à leur santé et à leur sécurité qui est notre mission fondamentale, principale et prépondérante. Il est impératif d'épauler les enfants dans leur milieu en leur garantissant le respect de leurs besoins, de leurs goûts et de leurs intérêts.

Le service de garde permet avant tout à l'enfant d'être un enfant et de se sentir bien dans son milieu.

**\* Pour l'année 2017-2018, le service de garde ce donne comme objectif d'ajouté une équipe sportive inter-service de garde!**

# Inscription

Un formulaire d'inscription obligatoire doit être rempli et signé par les parents avant que l'enfant fréquente le service de garde.

\*Au mois d'avril de chaque année, le service de garde tient une session de réinscription pour l'année suivante. L'information est envoyée à tous les parents par l'intermédiaire de votre enfant.

## 1. Calendrier et horaire du service

### 1.1 Ouverture et fermeture

Matin :	7h00 à 8h45
Midi :	12h05 à 13h25
Après-midi	15h45 à 18h00

### 1.2 Date d'ouverture du service 2017-2018

L'ouverture aura lieu le jeudi 31 août 2017 pour le primaire. Le préscolaire aura une rentrée progressive jusqu'au 6 septembre 2017, inclusivement.

### 1.3 Date de fermeture 2017-2018

La dernière journée aura lieu le vendredi 22 juin 2018.

### 1.4 Périodes de fermeture du service de garde

#### 1.4.1 Congés fériés :

Le service de garde sera fermé lors des journées fériées ainsi que dans la période des fêtes soit du 25 décembre 2017 au 8 janvier 2018.

\* Veuillez noter que le service de garde sera fermé le lundi 8 janvier 2018. Ceci permettra au personnel du service de garde de bénéficier d'une journée de formation ou de planification. Une note de rappel sera affichée et envoyée avant le départ des élèves pour la période des vacances des fêtes.

#### 1.4.2 Semaine de relâche :

**Note :** Le service de garde sera offert **SEULEMENT**, s'il y a suffisamment d'élèves inscrits pour cette semaine suite au sondage qui sera effectué en novembre/décembre.

### 1.4.3 Fermeture exceptionnelle :

Selon les messages radiodiffusés, il peut y avoir des mesures exceptionnelles prises par le service de garde :

- **Transport annulé, école ouverte** = service de garde ouvert

*\* En cas d'évacuation d'urgence, l'école South Hull, située sur la Promenade Crescent près du chemin Vanier, accueillera les enfants et le personnel du service de garde.*

### 1.4.4 Dernière journée de décembre et de juin

Le service de garde fermera ses portes à 17h00 exceptionnellement, le 22 décembre 2017 ainsi que le 22 juin 2018. Un rappel sera affiché et envoyé dans la semaine avant la date.

### 1.5 Journées pédagogiques et coûts

Les parents recevront une invitation qui explique le déroulement de la journée avec un coupon-réponse. Les parents ont l'obligation de remplir et de remettre le **COUPON -RÉPONSE AU SERVICE DE GARDE.**

Les parents qui n'auront pas retourné le **COUPON-RÉPONSE AVANT LA DATE LIMITE** ne pourront pas utiliser le service de garde au cours de cette journée pédagogique.

**AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ACCEPTÉE APRÈS LA DATE LIMITE.** TOUTE MODIFICATION DEVRA ÊTRE FAITE PAR LE TECHNICIEN DU SERVICE DE GARDE **AVANT LA DATE LIMITE** INSCRITE SUR LE FORMULAIRE.

Les parents dont les enfants seront inscrits et qui s'absenteront seront facturés selon les frais garde pour cette journée en plus des frais pour activités supplémentaires.

Le coût est de 16,20 \$ pour les frais de garde, pour chaque enfant. Des frais supplémentaires comprenant le transport et/ou coût pour l'activité de la journée seront cependant ajoutés (exemple : Cinéma, cabane à sucre, spectacle...). Vous pourrez prendre connaissance des activités prévues et le tarif pour chaque journée pédagogique 2017-2018 à l'annexe 1. Soyez avisé que l'activité peut être sujette à changement, pour cette raison il est important de prendre connaissance des invitations envoyées.

Il est de la responsabilité du parent et non du service de garde de s'assurer que son enfant est inscrit et de respecter la date limite d'inscription indiquée sur le formulaire pour ces journées.

## 2. Tarification

### 2.1 Coût journalier

Le coût journalier, par enfant régulier, est de 8,20 \$ par jour de classe. Le service de garde acceptera seulement les inscriptions des enfants qui fréquentent d'une façon régulière le service de garde.

Les enfants réguliers doivent fréquenter au minimum 3 jours/semaine et à raison de 2 périodes/jour. La tarification de 41,00 \$ par semaine.

### 2.2 Retards

#### **L'HEURE DE FERMETURE DU SERVICE DE GARDE EST À 18h00**

Une pénalité monétaire de 2,00\$ **par enfant** par minute subséquente sera exigée pour les retardataires, **quelle qu'en soit la raison** (sauf pour les retards lors des journées de tempête ou des situations exceptionnelles jugées par la direction).

La personne qui vient chercher l'enfant devra signer une fiche de retard en quittant le service. Le montant sera facturé, aux parents ou selon le calendrier de garde partagée, sur le prochain état de compte.

\*L'heure figurant à l'horloge du service de garde fera office de point de référence.

### 2.3 Modalités de paiement

La facturation aura lieu à chaque mois. Les paiements pourront se faire par une série de chèques postdatés avec le nom de l'enfant inscrit sur les chèques ou par paiement internet pour chaque année fiscale, soit de septembre à décembre et de janvier à juin. Il est aussi possible de payer en un seul versement.

Ces montants doivent correspondre à la première date de chacune des périodes de service (voir le calendrier de service avec les montants des périodes de paiement de septembre à décembre 2017, à l'annexe 2).

Tout chèque doit être libellé au nom du **Service de garde Les 3 soleils**.

Il est important que votre série de chèques soit insérée dans une enveloppe scellée sur laquelle **apparaît le nom et prénom de votre enfant** et déposée dans les boîtes grises de chaque entrée ou remise au responsable du service de garde.

## 2.4 PROCÉDURE DE RECOUVREMENT DES FRAIS

### 2.4.1 Chèques sans provision

Tous les chèques sans provision auront des frais de 25,00 \$ ajouté sur leur facture. Vous devrez rembourser **en argent comptant**, suite à l'avis du service de garde qui sera envoyé au parent concerné. Pour les paiements non effectués, l'école sera dans l'obligation d'appliquer la politique de recouvrement.

### 2.4.2 Politique de recouvrement :

Premier rappel : lorsqu'un compte est en souffrance, le parent recevra par écrit **une lettre de rappel ainsi qu'une copie de l'état de compte**. La possibilité de faire des arrangements avec la direction sera indiquée sur ce rappel.

Deuxième rappel : deux semaines après l'envoi du premier rappel, si aucun paiement n'a été effectué et aucun arrangement n'a été pris pour le paiement de la créance, le dossier pourra être envoyé à une agence de recouvrement.

Tous les frais encourus par l'application de cette procédure sont à la charge du débiteur, notamment : frais de signification, frais de courrier, frais d'administration, honoraires extra judiciaires et autres.

## 2.5 ÉMISSION DES RELEVÉS FISCAUX

Le service de garde produit des reçus aux fins d'impôt à la fin de l'année fiscale. **Nous vous demandons de consulter le tableau suivant pour les vérifier les montants qui sont déductibles au provincial et au fédéral.**

**Si, suite à un déménagement**, vous n'avez pas reçu votre relevé par la poste pendant le mois de février, vous devrez vous adresser au service de garde, **avant le 28 février**. Les relevés sont émis au nom du parent qui signe les chèques pour les frais de garde (payeur).

Frais admissibles pour déduction d'impôts. Service de garde en milieu scolaire		Provincial		Fédéral	
		OUI	NON	OUI	NON
Régulier 8,20 \$ par jour			X	X	
Journée pédagogique (régulier) 16,20 \$	8,20 \$		X	X	
	8,00 \$	X		X	
Frais des activités et sorties			X		X
Frais de retards		X		X	

### 3. Modification de l'horaire original de fréquentation

Tout changement occasionnel de l'horaire habituel ou pour tout autre message particulier, vous devrez en informer **PAR ÉCRIT** le responsable du service de garde.

#### 3.1 Absences prolongées

Les parents dont les enfants s'absentent du service de garde pour des raisons de maladie devront présenter un billet médical signé par le médecin à l'administration de l'école.

Les parents dont les enfants s'absentent du service de garde pour **tout autre motif que la maladie** (ex. vacances ou parenté à la maison... etc.), **seront tenus de s'acquitter les frais de garde convenus**, et ce, jusqu'au retour de l'enfant. Si l'enfant s'absente pour un voyage à l'extérieur du pays, vous devrez aussi en informer la direction de l'école par écrit.

### 4. Avis définitif

Les parents doivent informer personnellement le responsable 2 semaines d'avance, par écrit (une lettre ou un courriel), du retrait définitif de l'enfant du service de garde et de s'assurer de téléphoner la secrétaire pour la demande de transport (si nécessaire).

### 5. Médicaments

Le personnel de l'école ne peut en aucun temps administrer des médicaments aux élèves, sauf pour certains médicaments prescrits tels que ritalin, pompe pour l'asthme ou autres médicaments nécessaires pour l'enfant ayant des problèmes de diabète, d'épilepsie, d'anaphylaxie (Épipen) ou toutes autres réactions allergiques sévères et ce, conformément au Protocole d'intervention du C.L.S.C. et de la Commission scolaire. Le parent peut remplir une feuille de consentement pour que le personnel puisse donner un médicament à son enfant. L'école recommande fortement le port de l'Épipen à la taille.



Le parent est responsable de l'administration de tout autre médicament. Aucune médication ne doit être placée dans la boîte à goûter de votre enfant par mesure de sécurité.

Vous devrez donc vous assurer de demander au médecin **une prescription à administrer aux 8 heures**. Les médecins ont tous été avisés par le CLSC.

Si votre enfant est malade pendant les heures du service de garde ou qu'il fait de la fièvre, vous serez avisés.

Le parent a le devoir de signaler au service de garde LES ALLERGIES SÉVÈRES de son enfant. **Quelques élèves de notre école souffrent d'allergies extrêmement sévères. Par conséquent, ces aliments sont INTERDITS EN TOUT TEMPS dans l'école :**

- Arachides
- Noix de toutes sortes

## 6. Comportement des enfants en général

Chaque enfant fera l'objet d'un suivi, lequel se veut positif et motivant. Cependant, les parents de tout enfant présentant des difficultés de comportement pendant les heures d'ouverture du service de garde seront informés et pourront convenir avec le responsable d'une façon de procéder avec leur enfant. Si la situation ne s'améliore pas, une rencontre sera effectuée avec la direction de l'école et les gens concernés.

## 7. Repas et collations

Le service de garde ne fournit et ne réchauffe aucun repas pour l'heure du dîner. Il est important que l'enfant ait déjeuné avant son arrivée. Les enfants ont toujours accès aux repas chauds offerts par l'école (service d'un traiteur) lors des jours de classe.

De plus, l'équipe-école fait la promotion des saines habitudes alimentaires, pour des idées ou conseils consultez le guide alimentaire canadien à l'adresse suivante : [www.santecanada.gc.ca/guidealimentaire](http://www.santecanada.gc.ca/guidealimentaire).

En ce qui a trait aux collations, voici quelques suggestions appréciées des enfants : Fruits, légumes (avec trempettes), fromage, coupes de fruits en conserve, compotes individuelles, fruits séchés, pâte de fruits séchés, galettes de riz, pain à grains entiers, bagel, mini pita, biscottes et melba, petits bâtons, biscuits aux raisins et avoine, barres de céréales, petit muffin, carré aux dattes, pain aux bananes, etc., œuf à la coque, pouding au lait, fromage frais ex. : Minigo – Petit Danone, yogourt (pot et tube) et craquelins...



## **8. Identification** **(vêtements et objets personnels)**

Chaque enfant devra ***obligatoirement*** avoir en tout temps au service de garde, une paire d'espadrilles qui sera utilisée strictement au service de garde ainsi que des vêtements de rechange selon le besoin (bas et mitaines en hiver, sous-vêtements lors d'accidents, etc.).

Nous vous demandons de ***bien identifier*** la boîte à goûter, tous les vêtements et objets personnels de votre enfant.

## **9. Accès au service de garde**

### **Puces (clés magnétiques)**

Les parents doivent se procurer une puce auprès du responsable du service de garde pour avoir accès. Celle-ci permet d'ouvrir les portes désignés du service de garde seulement de **7h00 à 8h15** et de **16h00 à 18h00** pour les journées de classes ainsi que les journées pédagogiques.

### **AUCUNE CIRCULATION N'EST PERMISE DANS LES CLASSES NI AU 2<sup>e</sup> ÉTAGE DES IMMEUBLES.**

Selon l'immeuble de votre enfant, vous devez utiliser la porte d'accès suivante :

- **Immeuble Arc-en-ciel**; ouest de l'immeuble, 1<sup>ère</sup> porte donnant sur la cour d'école près du stationnement d'ARC EN CIEL; Il est à noter qu'aucun parent ne sera admis dans la cour d'école avant 16h (porte 4).
- **Immeuble Notre-Dame**; ouest de l'immeuble, porte arrière extrême gauche cour d'école; Il est à noter qu'aucune puce fonctionnera avant 16 h.
- **Immeuble St-Médard**; nord de l'immeuble, 3<sup>e</sup> porte donnant sur le stationnement; Il est à noter qu'aucune puce fonctionnera avant 16 h.

**LES ENTRÉES ET LES SORTIES SE FERONT UNIQUEMENT PAR LES PORTES DÉSIGNÉES. Il est à noter qu'aucun parent ne sera admis dans les immeubles avant 16h.**

Après 17h15, les enfants seront tous réunis à l'immeuble Notre-Dame dans la grande salle ou dans le gymnase pour la fermeture des deux autres immeubles.

Pour les journées pédagogiques, le rassemblement pourrait se faire à des heures différentes et vous en serez avisés à l'avance.

Il est **INTERDIT DE STATIONNER SON VÉHICULE PRÈS DES BARRIÈRES DONNANT ACCÈS À LA COUR D'ÉCOLE**. Vous devez en tout temps vous stationner dans les aires destinées à cet effet.

## **10. *Registre de départ***

Le parent a l'obligation de signaler, à l'éducatrice ou à l'éducateur responsable de son enfant, qu'il quitte le service de garde avec ce dernier. La personne qui vient chercher l'enfant en fin de journée doit **obligatoirement signer elle-même le registre de départ en y inscrivant le nom COMPLET de l'enfant ainsi que la date. Aucun enfant ne doit signer dans le registre.**

\* Seules les personnes mentionnées sur la fiche d'inscription comme étant autorisées à venir chercher l'enfant peuvent quitter le service de garde avec lui.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration!

**L'ÉQUIPE DU  
Service de garde « Les 3 Soleils »  
VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018**

- **Jean Hubert, Responsable SDG**
- **Natacha Lecours-Roussel, Éducatrice Classe principale**

**L'équipe d'éducateurs et d'éducatrices :**

**Michelle Cormier  
Ljiljana Skipina  
Lisa Fortin-Caron  
Kaoutar**

**Mathieu Séguin  
Paulo Maia  
Annie Poirier**

**Doris Bergeron  
Viorica Negru  
Michelyne Bélair**

# Annexe 1

## JOURNÉES PÉDAGOGIQUES\*\*

### 2016-2017

Dates	Activités	Description	Coût individuel de l'activité
Vendredi 15 sept. 2017	<b>Journée thématique</b> Au service de garde Groupe : Présco, 1 <sup>ère</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> année	Activités et ateliers au service de garde afin de mieux se connaître!	16,15\$/ enfant
	<b>Journée thématique</b> Au service de garde Groupe : 4 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> année	Activités et ateliers au service de garde afin de mieux se connaître!	16,15\$/ enfant
Vendredi 6 octobre 2017	<b>Saunders Farm</b> Activités extérieurs Groupe : 3 <sup>e</sup> -4 <sup>e</sup> -5 <sup>e</sup> -6 <sup>e</sup> année	Activité extérieur en lien à l'automne! (labyrinthe, structures, jeux gonflables...)	33,15\$/enfant
	<b>Ferme Proulx</b> Activités extérieurs Groupe : Présco- 1 <sup>ère</sup> -2 <sup>e</sup> année	Activité extérieur et cueillette de citrouilles!	
Vendredi 3 nov. 2017	<b>Journée thématique~</b> Au service de garde Groupe : 3 <sup>e</sup> -4 <sup>e</sup> -5 <sup>e</sup> -6 <sup>e</sup> année	Activités et ateliers au service de garde en lien avec le thème sélectionné en début d'année!	16,15\$/ enfant
	<b>Journée thématique – Pirate à l'abordage</b> Au service de garde Groupe : Présco.- 1 <sup>ère</sup> -2 <sup>e</sup> année	Activités et ateliers structurés par Dimension sportive sur le thème des pirates!	27,15\$/ enfant
Vendredi 17 nov. 2017	<b>Journée thématique – Sciences et techno.</b> Au service de garde Groupe : 3 <sup>e</sup> -4 <sup>e</sup> -5 <sup>e</sup> -6 <sup>e</sup> année	Activités et ateliers structurés par Dimension sportive sur le thème des sciences et techno.	28,15\$/ enfant
	<b>Journée thématique</b> Au service de garde Groupe : Présco.- 1 <sup>ère</sup> -2 <sup>e</sup> année	Activités et ateliers au service de garde en lien avec le thème sélectionné en début d'année!	16,15\$/ enfant
Vendredi 1 déc 2017	<b>Journée thématique ~ Noël</b> Au service de garde Groupe : Pour tous	Activités et ateliers en lien avec Noël!	16,15\$/ enfant

**\*\* DOCUMENT DE TRAVAIL: ACTIVITÉS PEUVENT ÊTRE CHANGER SANS PRÉAVIS.  
VEUILLEZ CONSULTER LES INVITATIONS.**

# SOMME...

## JOURNÉES PÉDAGOGIQUES\*\*

Dates	Activités	Description	Coût individuel de l'activité
Lundi 8 janvier 2018	<b>FORMATION/ PLANIFICATION</b> Service de garde- FERMÉ		
Vendredi 26 janvier 2018	<b>Ange Gardien</b> Glissage sur tubes Groupe : Préscolaire, 1 <sup>e</sup> , 2 <sup>e</sup> année	Venez glisser sur des tubes à l'ange gardien!	30,15\$/enfant
	<b>Journée thématique</b> Au service de garde Groupe : 3 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> année	Activités et ateliers au service de garde en lien avec le thème sélectionné en début d'année!	16,15\$/enfant
Lundi 5 février 2018	<b>Journée thématique</b> Au service de garde Groupe : Présco.- 1 <sup>ere</sup> -2 <sup>e</sup> année	Activités et ateliers au service de garde en lien avec le thème sélectionné en début d'année!	16,15\$/ enfant
	<b>Edelweiss</b> Tubes et ski Groupe : 3 <sup>e</sup> -4 <sup>e</sup> -5 <sup>e</sup> -6 <sup>e</sup> année	Venez glisser sur les tubes à Edelweiss!	33,15\$/ enfant
Vendredi 16 février 2018	<b>Musée des enfants/ Imax</b> sortie Groupe : Présco.- 1 <sup>ere</sup> -2 <sup>e</sup> année	Les enfants visiteront le musée de la nature et des enfants. Il y aura aussi un film Imax présenté (titre à venir).	30,15\$/ enfant
	<b>Journée thématique</b> Au service de garde Groupe : 3 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> année	Activités et ateliers au service de garde en lien avec le thème sélectionné en début d'année!	16,15\$/ enfant
Vendredi 13 avril 2018	<b>Cabane à sucre</b> Sortie Groupe : 3 <sup>e</sup> -4 <sup>e</sup> -5 <sup>e</sup> -6 <sup>e</sup> année	Les élèves iront à la cabane à sucre (à déterminer) faire un tour en charrette, goûter la tir d'érable et manger un buffet de cabane à sucre!	32,15\$/enfant
	<b>Journée thématique</b> Au service de garde Groupe : Présco.- 1 <sup>ere</sup> -2 <sup>e</sup> année	Activités et ateliers au service de garde en lien avec le thème sélectionné en début d'année!	16,15\$/ enfant
Lundi 30 avril 2018	<b>Journée thématique</b> Au service de garde Groupe : Pour tous	Activités et ateliers préparé sous la thématique du printemps qui s'en vient!	16,15\$/ enfant

Lundi 18 juin 2018	<b>Journée thématique- Festival Western</b> Au service de garde Groupe : Tous les groupes	Profitez de la dernière journée pédagogique pour faire un festival western avec jeux gonflables, taureau mécanique, BBQ et pleins d'autres activités!	27,90\$/ enfant
--------------------	---	--	-----------------

# Annexe 2

## CALENDRIER DE SERVICE SEPTEMBRE à DÉCEMBRE 2017

**NOTE :** Les chèques doivent être datés de la **PREMIÈRE** journée de la période.

***Si vous avez plus d'un enfant inscrit au service, faites UN SEUL CHÈQUE cumulant les frais de garde des enfants.***

**Les journées pédagogiques sont facturées séparément des journées de classes régulières. Elles ne sont pas incluses dans le calendrier de paiement suivant.**

### **PRÉSCOLAIRE SEULEMENT**

Veillez noter que vous serez facturé qu'à partir du 6 septembre. Donc vous serez facturé seulement 19 jours au mois de septembre.

#### **8.15\$ par journée de service (journée de classe régulière)**

<b>PÉRIODES</b>	<b>DATES DES DÉPÔTS</b>	<b>MONTANT</b>
du <b>31 août</b> au 29 septembre	14 septembre	20 jours (8.15\$) <b>163,00\$</b>
du <b>2 octobre</b> au 31 octobre	19 octobre	20 jours (8.15\$) <b>163,00\$</b>
du <b>1 novembre</b> au 30 novembre	16 novembre	20 jours (8.15\$) <b>163,00\$</b>
du <b>4 décembre</b> au 22 décembre	14 décembre	15 jours (8.15\$) <b>122,25\$</b>

**75 jours x 8.15\$    TOTAL 611.25\$**

Vous pouvez aussi faire UN CHÈQUE GLOBAL DE **611,25\$ en décembre**, couvrant toutes les périodes.

N.B. Le calendrier de service pour janvier à juin 2018 sera disponible sur le site dès décembre ou en papier au bureau du responsable à l'immeuble Notre-Dame.

**AIDE-MÉMOIRE  
UTILISATION DES SERVICES BANCAIRES EN LIGNE POUR LE PAIEMENT DE  
FACTURES PAR INTERNET**

<b>BANQUE ROYALE DU CANADA</b>	<a href="http://www.rbc.com">www.rbc.com</a>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouverture de session</li> <li>• Payer des factures</li> <li>• Créer ou mettre à jour la liste des bénéficiaires</li> <li>• Ajouter un bénéficiaire</li> <li>• Rechercher « Portages » à l'aide du moteur de recherche</li> <li>• Choisir « Comm scol Portages Outaouais - Garde »</li> <li>• Utiliser le No de référence débutant par SG (sans espace ni tiret)</li> </ul>	
<b>BANQUE SCOTIA</b>	<a href="http://www.banquescotia.com">www.banquescotia.com</a>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Services en ligne - Banque par Internet</li> <li>• Ouvrir une session</li> <li>• Paiement et gestion des factures</li> <li>• Ajouter un bénéficiaire/facture</li> <li>• Repérer à l'aide du moteur de recherche sous nom du bénéficiaire taper "portage" et vous verrez CS PORTAGES OUTAOUAIS SER GARDE</li> <li>• Choisir « CS Portages Outaouais Ser Garde »</li> <li>• Utiliser le No de référence débutant par SG (, sans espace ni tiret)</li> </ul>	
<b>BANQUE DE MONTRÉAL</b>	<a href="http://www.bmo.com">www.bmo.com</a>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouverture de session - Services bancaires en ligne - Aller</li> <li>• Règlement de factures - Modifier la liste des fournisseurs</li> <li>• Rechercher « Portages » à l'aide du moteur de recherche</li> <li>• Choisir « Comm scol Portages Outaouais - Service de garde »</li> <li>• Utiliser le No de référence débutant par SG (sans espace ni tiret)</li> </ul>	
<b>TD CANADA TRUST</b>	<a href="http://www.tdcanatrust.com">www.tdcanatrust.com</a>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démarrer « BanqueNet » - Ouvrir une session</li> <li>• Payer des factures - Ajouter un preneur</li> <li>• Rechercher « Portages » à l'aide du moteur de recherche</li> <li>• Choisir « Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais - Service de garde »</li> <li>• Utiliser le No de référence débutant par SG (sans espace ni tiret)</li> </ul>	
<b>CIBC</b>	<a href="http://www.cibc.com">www.cibc.com</a>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouvrir une session</li> <li>• Payer des factures - Enregistrement de factures</li> <li>• Ajouter ou modifier un bénéficiaire</li> <li>• Rechercher « C.S. ou port outaouais gard (nous sommes le 10<sup>e</sup> résultat de recherche environ) » à l'aide du moteur de recherche</li> <li>• Choisir « C.S. PORT. OUTAOUAIS SERV GARD »</li> <li>• Utiliser le No de référence débutant par SG (sans espace ni tiret)</li> </ul>	
<b>BANQUE NATIONALE</b>	<a href="http://www.bnc.ca">www.bnc.ca</a>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Services bancaires par Internet - Ouvrir une session</li> <li>• Ajouter une facture</li> <li>• Rechercher « Portages » à l'aide du moteur de recherche</li> <li>• Choisir « Commission scolaire des Portages de l'Outaouais - Service de garde »</li> <li>• Utiliser le No de référence débutant par SG (sans espace ni tiret)</li> </ul>	
<b>CAISSES POPULAIRES DESJARDINS</b>	<a href="http://www.desjardins.com">www.desjardins.com</a>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• AccesD - Ouvrir une session</li> <li>• Factures - Paiement de factures</li> <li>• Ajouter une facture</li> <li>• Rechercher « Portages » à l'aide du moteur de recherche</li> <li>• Choisir « Commission scolaire Portages-de-L'Outaouais - Service de garde »</li> <li>• Utiliser le No de référence débutant par SG (sans espace ni tiret)</li> </ul>	





# Attestation

**J'ai pris connaissance des informations transmises dans le guide de fonctionnement du service de garde Les 3 soleils.**

**Je (parent) m'engage à les respecter afin de contribuer à entretenir un environnement sain et pacifique.**

Nom du parent : \_\_\_\_\_

Signature du parent : \_\_\_\_\_ date : \_\_\_\_\_

Nom de l'élève : \_\_\_\_\_

Signature de l'élève : \_\_\_\_\_ date : \_\_\_\_\_

**Service de garde Les 3 soleils**

**113, chemin Vanier  
Gatineau, Québec  
J9H 1Z2**